

# RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 11/2017

Comptes communaux 2016

---

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers communaux,

La Commission des finances constituée par Madame Ornella Morier et Messieurs Simon Lob, Philippe Noël, Philippe Urner et Philippe Muggli, a procédé à l'examen du préavis n° 11/2017 sur les comptes communaux de l'année 2016. La première étape a été l'établissement d'une liste de questions transmise à la Municipalité.

La Commission s'est réunie le 10 mai 2017 en présence de la Municipalité, à savoir Monsieur Daniel Crot, syndic et responsable des finances, ainsi que les conseillers municipaux Madame Claudia Perrin et Messieurs Denis Favre, Luigi Mancini et Blaise Jaunin. Madame Sandra Caccia, boursière, a également participé à cette séance. Une nouvelle rencontre, en date du 24 mai 2017, a permis à la Commission des finances de finaliser son rapport sur ledit préavis.

Nous souhaitons remercier notre boursière ainsi que notre Exécutif pour le soutien apporté durant nos travaux.

## **Documentation à disposition**

La Commission des finances a disposé des documents principaux suivants pour établir son rapport :

- le préavis sur les comptes ;
- une analyse des finances communales des années 2007 à 2016 ;
- le rapport de l'organe de révision sur les comptes de l'exercice 2016 ;
- les comptes de l'exercice 2016 de la garderie « Les petits bonshommes ».

## **Analyse des comptes**

### **Pages jaunes, 1 à 16**

#### Page 2 commentaires sur le résultat de l'exercice 2016

Les comptes de l'exercice 2016 présentent une marge brute d'autofinancement de CHF 660'272.- et un excédent de charges de CHF 276'770.-.

Ces chiffres sont moins mauvais que ceux du budget établi par la Municipalité qui fixait la marge brute d'autofinancement à CHF 243'800.- et prévoyait une perte de CHF 755'000.-.

# RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 11/2017

Comptes communaux 2016

L'écart entre la perte budgétée et effective se monte donc en 2016 à CHF 478'200.- et se compose des éléments suivants :

Réduction des dépenses / augmentation de recettes par rapport au budget :

Personnel (fixe et intérimaire)	+ 103'600
Honoraires et prestations de services	+ 51'200
Impôts	+ 244'100
Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	+ 206'700
Total	+ 605'600

Augmentation des dépenses / diminution de recettes par rapport au budget :

Amortissements	- 169'900
Taxes de raccordement et d'utilisation	- 245'600
Total	- 415'500

Autres impacts nets + 288'100

**Réduction de la perte par rapport au budget 2016** + 478'200

Le tableau et le graphique ci-après font ressortir la tendance négative des résultats financiers de notre commune :

En CHF millions	2011	2012	2013	2014	2015	2016
<b>Marge brute d'autofinancement</b>	2.20	0.67	2.10	1.50	1.98	0.66
<b>Résultat net budgété</b>	-0.73	-0.77	-0.69	-0.77	-0.64	-0.76
<b>Résultat net réel</b>	-0.68	0.02	0.18	0.17	0.25	-0.28
<b>Attribution aux réserves nettes (1)</b>	-2.20	0.23	-0.87	-0.21	-0.47	0.42
<b>Eléments exceptionnels</b>	1.35 (2)				0.83 (3)	
<b>Résultat net hors attributions nettes aux réserves et éléments exceptionnels</b>	0.17	-0.21	1.05	0.38	-0.11	-0.70

(1) Attribution = négatif, dissolution = positif

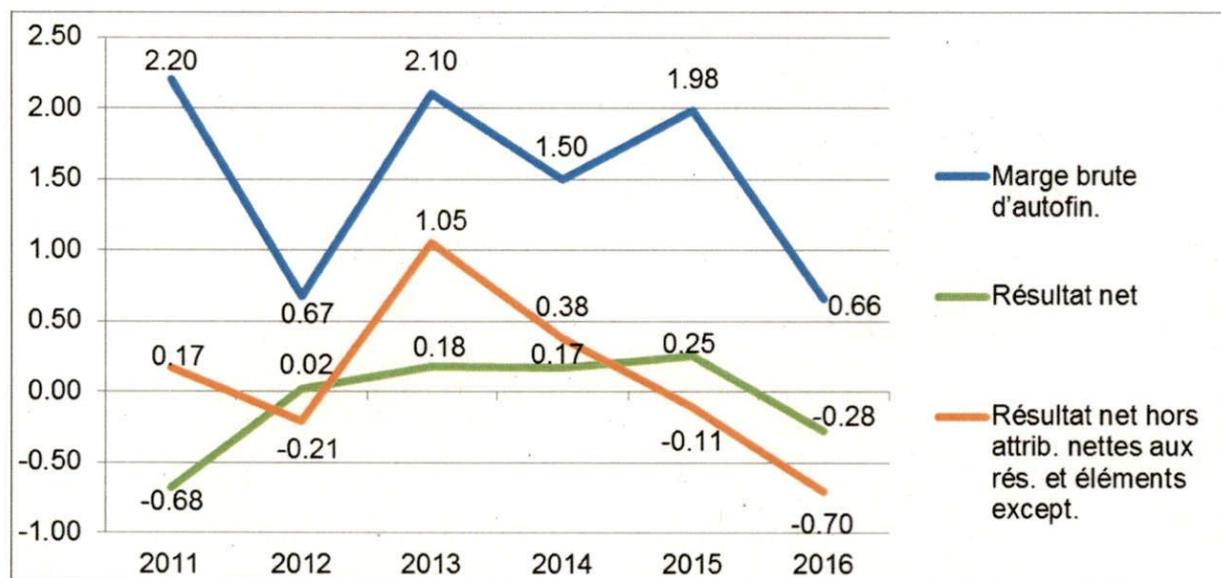
(2) Gain comptable sur la vente de terrain

(3) Gain comptable sur la vente du réseau d'eau

# RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 11/2017

Comptes communaux 2016



Comme vous pouvez le constater, la marge brute d'autofinancement a atteint en 2016 un niveau inférieur à la moyenne des dernières années. La capacité d'autofinancement représente 4.79% et est considérée comme faible selon les critères officiels. Le résultat net hors attributions nettes aux réserves et éléments exceptionnels est en détérioration, ce qui est inquiétant en vue du prochain gros investissement que représente le nouveau collège.

Les investissements nets se sont montés à CHF 1'633'355. Ils ont pu être financés à hauteur de 40% par autofinancement, le reste par endettement supplémentaire.

L'endettement de notre commune à fin décembre 2016 se monte à CHF 18.3 millions contre CHF 17.4 millions à fin 2015. Pour rappel, le plafond d'endettement est actuellement fixé à CHF 39.0 millions. Il a été relevé en 2016 de CHF 11.0 millions notamment dans l'optique de construire un nouveau collège.

## Page 5 à 7 examen des charges

### 30 Autorités et personnel

Les charges du personnel et des autorités sont inférieures au budget de 3.7% et en recul de 0.65% par rapport à 2015, principalement dû à une réduction des frais de personnel occasionnel et intérimaire.

# RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

## Préavis municipal no 11/2017

### Comptes communaux 2016

---

#### 31 Biens, services, marchandises

Nous relevons une diminution par rapport au budget de 7.4%, principalement liée aux postes d'honoraires et prestations de services ainsi qu'aux achats d'eau, d'énergie et de combustible. La baisse importante de ces charges par rapport à 2015 est notamment due à la vente du réseau d'eau potable à Eauservice de Lausanne.

#### 33 Amortissements

Les amortissements sont plus élevés de 13.0% par rapport au budget, soit près de CHF 170'000.-. Nous rappelons que les préavis non encore votés lors de l'établissement du budget ne sont pas anticipés dans ce même budget. C'est le cas notamment de l'aménagement du cimetière, du crédit d'étude pour l'éclairage public et du nouveau central téléphonique.

#### 35 Remboursement, participations et subventions à des collectivités publiques

Il s'agit des charges versées pour des prestations assurées par le canton, des associations avec d'autres communes ou par des collectivités publiques.

Ce poste est en diminution de près de CHF 170'000.- par rapport à 2015 et en dépassement de CHF 6'961.- par rapport au budget, soit seulement 0.1%. Félicitations à notre boursière pour son excellent travail!

### Pages 8 à 11 Examen des revenus

#### 40 Impôts

Les recettes fiscales sont supérieures de CHF 425'106.- (+5.1%) par rapport à l'année 2015 et de CHF 244'115.- (+2.9%) par rapport au budget. Ces améliorations sont principalement dues aux impôts sur les personnes morales.

#### 42 Revenus du patrimoine

Cette rubrique est en adéquation avec le budget. La baisse significative d'environ CHF 1.0 million par rapport à 2015 est liée à la vente du réseau d'eau de boisson cette année-là.

#### 43 Taxes, émoluments, produits des ventes

En raison notamment de taxes de raccordement plus basses qu'anticipé, les revenus de cette rubrique sont inférieurs au budget de CHF 178'187.- (-7.3%). Par rapport à 2015, la baisse est de CHF 1'022'590.- (-31.1%) dont la plus grande partie est liée à la vente du réseau d'eau de boisson.

#### 44 Parts à des recettes cantonales

Par rapport à 2015, les recettes sont en diminution de CHF 541'963.- dont CHF 565'727.- proviennent des impôts sur les gains immobiliers. Il s'agit de recettes

# RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

## Préavis municipal no 11/2017

### Comptes communaux 2016

---

exceptionnelles pour la commune liées à la vente de terrains et habitations dans la commune.

#### 45 Participations et remboursements de collectivités publiques

Il s'agit des recettes liées au fonds de péréquation intercommunal en détérioration de CHF 292'531.- par rapport à 2015 et CHF 52'628.- par rapport au budget.

#### 48 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux

Ces prélèvements dépassent le budget de CHF 206'715.- (94.8%), dont CHF 196'473.- lié au service égouts et épuration.

### Pages 12 à 15 Examen du bilan

#### 925 Passifs transitoires et anticipés

Cette rubrique comprend le solde d'une participation aux infrastructures du promoteur « En Rebaterel » pour un montant de CHF 520'315.-. Les négociations n'ayant pas abouti, cette participation fait l'objet d'un recours des propriétaires contre la commune auprès de la Cour civile. Le jugement est attendu dans 2 à 3 mois. Le risque pour la commune est de devoir rembourser une certaine somme ainsi que des intérêts de retard.

#### 928 + 929 Financements spéciaux et fonds de réserve + capital

Ces fonds sont équivalents à des fonds propres. Ils s'élèvent au 31 décembre 2016 à CHF 10.9 millions, en diminution de CHF 0.7 million par rapport à fin 2015. Ils représentent 37.3 % du total du bilan (40 % en 2015). Selon les critères du canton, la structure du bilan est « correcte ».

### Page 16 Conclusions

La situation des finances communales reste mauvaise. Comme déjà indiqué à de nombreuses reprises, il faut trouver des solutions pour inverser la tendance.

Voici quelques pistes pouvant conduire à des économies :

- Mise en concurrence systématique des principaux fournisseurs et prestataires de services.  
La Municipalité n'a toujours pas entrepris cette démarche et nous le regrettons vivement car nous sommes convaincus que des potentiels d'économies existent. Par exemple, la mise en concurrence du prestataire pour le transport des déchets a démontré qu'une diminution de coûts d'environ CHF 100'000.- par an est possible et a été réalisée.
- Analyser, comparer et mettre en concurrence les dépenses liées à l'informatique dont les coûts annuels varient de CHF 100'000.- à CHF 200'000.-.

# RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

## Préavis municipal no 11/2017

### Comptes communaux 2016

---

- Limiter au strict nécessaire les dépenses d'entretien en évitant le « perfectionnisme helvétique ». En effet, nous constatons que les 14 positions n°3141 « Entretien des bâtiments et monuments » représentent plus de CHF 180'000.- de dépenses annuelles.

S'agissant de la planification financière à long terme, aucune mise à jour des données n'a été effectuée depuis de nombreux mois. Nous avons été informés que des discussions sont en cours avec une société qui devrait apporter son expertise dans le domaine, plus particulièrement dans l'étude d'impact de nouveaux plans de quartiers.

Il pourrait alors s'agir d'un complément au logiciel déjà utilisé. Nous craignons que ce nouveau mandataire et cette nouvelle approche ne fassent que retarder encore la mise à jour de la planification financière.

Pour conclure, la Commission des finances juge la situation financière de la commune comme préoccupante, malgré certains efforts de la Municipalité. La Commission continuera donc à ne soutenir que les préavis municipaux considérés comme prioritaires dans le cadre d'un endettement raisonnable.

\*\*\*

#### **Pages blanches, 18 à 96**

Nous donnons des informations concernant principalement les comptes présentant des dépassements budgétaires et/ou sujet à justification.

#### **Administration générale (p. 18 à 30)**

##### Page 19      compte 101.3170      Frais de réception et de manifestations

Ce compte comprend une facture de CHF 5'998.40 pour un repas organisé en fin de législature pour les employés communaux et conjoints.

##### Page 21      compte 110.3185      Honoraires et frais d'expertise

Les factures principales concernent l'organe de révision Harvest fiduciaire pour CHF 17'744.-, des honoraires pour des travaux d'archivage par MSE Conseil d'un montant de CHF 7'875.- et des frais de licence Phisa pour CHF 6'480.-. Nous relevons que ces derniers concernent le logiciel de planification financière qui n'a pas été utilisé en 2016.

# RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 11/2017

Comptes communaux 2016

---

Page 27      compte 170.3191 Impôts et taxes

Compte en dépassement de CHF 5'421.- en raison d'un problème lié à la taxation des surfaces imperméables. Dossier actuellement à l'étude entre la Commune et la société Eauservice.

Page 29      compte 180.3517 Part. déficit exploitation/renouv. technique LEB – TL

Le montant correspond au décompte transmis par le service de la mobilité du canton. Le budget 2017 prévoit une charge de CHF 302'325.-.

Page 29      compte 190.3189.01 Internet, frais divers

Compte en dépassement de CHF 27'916.- en raison des dépenses non budgétées liées au nouveau site internet de la commune. La Municipalité avait dans un premier temps évalué ces dépenses à plus de CHF 50'000.- et pensait passer par un préavis spécifique. Une opportunité de reprise de concept développé pour d'autres communes a permis de réaliser des économies bienvenues.

## **2 Finances (p. 30 à 35)**

Page 31      210 Impôts

Les recettes fiscales sont globalement supérieures au budget de CHF 225'164.-, et inférieures de CHF 133'673.- par rapport à 2015.

Selon nos calculs, un point du coefficient communal a rapporté CHF 108'149.- en 2016 contre CHF 103'711.- en 2015.

Nous passons en revue, ci-après, les recettes fiscales principales :

Page 31      comptes 210.4001 Impôt sur le revenu, 210.4002 impôt sur la fortune et 210.4003 Impôts à la source

Le montant total des impôts sur les personnes physiques s'est élevé à CHF 6.72 millions, montant légèrement supérieur au budget de CHF 38'560.- ou +0.6 %.

Page 31      compte 210.4011 Impôt sur le bénéfice net des PM

Compte 210.4012 Impôt sur le capital des PM et 210.4013 Impôt compl. sur immeubles

L'impôt sur les personnes morales a rapporté CHF 200'990.- de plus que budgété (+24.9%). La Municipalité ne dispose pas d'information spécifique concernant la santé économique des entreprises établies dans notre commune.

Page 33      compte 210.4020 Impôt foncier

Les recettes dépassent le budget de CHF 94'575.-, soit +14.8%. La nouvelle taxation liée à la rénovation d'une grande surface commerciale est désormais intégrée dans les comptes.

# RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

## Préavis municipal no 11/2017

### Comptes communaux 2016

---

Page 33    compte 210.4040 Droits de mutation

Page 33    compte 210.4050 Impôts sur les successions et donations

Page 33    compte 210.4411 Part à l'impôt sur les gains immobiliers

Nous relevons que ces impôts conjoncturels et aléatoires sont globalement inférieurs au budget de CHF 87'600.- (-24.3%) et inférieurs de CHF 584'100.- (-68.2%) par rapport à 2015, année spécialement bénéfique en matière de part à l'impôt sur les gains immobiliers. La budgétisation de ces éléments reste un exercice très difficile à réaliser.

Page 33    comptes 220.3520 et 220.4520 Fonds de péréquation horizontal

Il s'agit de la contribution de la commune à l'effort de solidarité intercommunale. Le montant de péréquation a été calculé par notre boursière sur la base d'un outil de simulation.

A relever que le système de calcul a été mis en place en 2011.

La contribution à l'effort commun s'établit comme suit en 2016 :

- Charges nettes calculées pour 2016	- 651'177
- Ecart positif sur décompte 2015 reporté en 2016	+ 85'745
- Charges nettes dans les comptes 2016	- <b>565'432</b>

Pour comparaison, le budget prévoyait une charge nette de CHF 450'300.-. Le montant de la péréquation dépend principalement du total des recettes fiscales et de la santé financière des communes du canton. Selon notre opinion, la charge a été calculée correctement.

### **3 Domaines et bâtiments (p. 36 à 45)**

Page 41    compte 352.3141 Au four banal – entretien des bâtiments

Dépassement de CHF 6'940.- justifié par des travaux pour l'amélioration de l'acoustique de la salle 1803.

Page 47    compte 355 Ancienne laiterie

Pas d'avancement dans ce projet pour le moment. Affaire à suivre.

### **4 Travaux (p. 46 à 59)**

#### **410 Service technique**

Page 49    compte 420.4319 Emoluments administratifs divers

Montant sensiblement supérieur au budget notamment grâce aux surfaces commerciales du haut du village.

# RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 11/2017

Comptes communaux 2016

---

## 430 Voirie

La charge nette pour la voirie s'élève à CHF 881'350.-, contre CHF 935'800.- au budget et CHF 806'210.- en 2015.

### Page 49 compte 430.3080 Personnel intérimaire

Montant de CHF 35'330.- non prévu au budget. Engagement temporaire pour le remplacement de 2 employés absents pour cause d'accident et de maladie.

### Page 51 compte 431.4361 Remboursement de traitements et de charges sociales

Ce montant de CHF 59'317.- représente les indemnités versées par l'assurance perte de gains.

### Page 53 compte 435.3123 Achats et consommation d'électricité

Ce dépassement de CHF 14'210.- est expliqué par la pose de compteurs sur l'éclairage public en 2016 qui permet désormais de calculer le coût effectif et non plus un coût forfaitaire comme par le passé.

### Pages 55 compte 450.3188 Frais de transport

Pour rappel, la procédure d'appel d'offres concurrentielles au printemps 2015 a permis des économies d'environ CHF 100'000.-.

Pour 2016, le budget a été fixé de façon trop prudente en raison du manque de recul par rapport à ce nouveau prestataire.

### Page 55 compte 450.4342 Taxes déchets total de CHF 356'400

Les recettes sont en baisse de CHF 8'800.- (-2.4%) par rapport à 2015, et légèrement inférieures au budget (CHF -13'600.-).

### Page 57 compte 460.3185 Honoraires et frais d'expertise

Dépassement de CHF 22'250.-. Les CHF 64'250.- dépensés l'ont été presque exclusivement auprès de la société Ribì SA pour des prestations de conseil au prix horaire moyen de CHF 135.- hors taxe.

### Page 59 compte 460.4341 et 460.4342 Taxes uniques de raccordement et taxes périodiques d'utilisation et d'entretien

Les taxes perçues sont CH 193'600.- plus basses que budgétées. Comme mentionné ci-avant, un problème lié à la taxation des surfaces imperméables est actuellement étudié par la Commune et la société Eauservice.

# RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 11/2017

Comptes communaux 2016

---

## 5 Instruction publique et cultes (p. 60 à 73)

Page 63      compte 511.3141 Bâtiments scolaires Prazqueron – Entretien du bâtiment  
Dépassement de près de CHF 20'000.- justifié notamment par des dégâts d'eau, des réparations de stores, remplacement de vitre cassée suite à des incivilités. Seule une partie de ces coûts feront l'objet d'un remboursement de l'assurance.

Selon la Municipalité, un audit complet du portefeuille d'assurances a été réalisé il y a quelques années. Nous recommandons de renouveler cet exercice et de mettre en concurrence notre/nos prestataire(s) actuel(s).

Page 67      515 Réfectoire

La charge nette pour la commune s'est élevée à CHF 46'800.- en 2016 contre CHF 39'600.- en 2015. Elle est cependant inférieure de CHF 12'500.- par rapport au budget grâce au sage report d'une dépense de CHF 15'000.- pour des achats de mobilier.

La forte réduction du nombre de repas servis (3'772 en 2016 contre 4'325 en 2015, soit -12.8%) a engendré une diminution de près de CHF 8'300.- des rentrées de fonds.

La Municipalité procède actuellement à une analyse de cette problématique pour comprendre notamment les raisons de cette baisse de fréquentation, et a repoussé l'engagement d'une personne professionnelle en attente des résultats de cette analyse. La COFIN a suggéré à la Municipalité de procéder à une enquête de satisfaction auprès des parents, voire des utilisateurs.

Page 69      compte 520.3522 Enseignement secondaire - Part. charges d'autres communes.

Cette charge représente la part de la commune aux dépenses de l'association intercommunale de l'ASIGOS. Nous relevons que le coût pour notre commune est une nouvelle fois en diminution. Le nombre d'élèves est de 162 contre 163 en 2015.

## 6 Police (p. 74 à 79)

Page 75      compte 610.3511 Charges cantonales « Réforme policière »

Dépenses inférieures au budget de CHF 22'366.-. A relever que le décompte définitif pour l'année 2015 présente un solde en faveur de la commune de CHF 35'279.-.

Page 75      compte 610.4312 Emoluments

Recettes supérieures de CHF 11'185.- au budget en raison d'un grand nombre de naturalisations par rapport aux années précédentes.

# RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 11/2017

Comptes communaux 2016

---

## **7 Sécurité sociale (p. 80 à 83)**

Les charges 2016 sont supérieures au budget de CHF 72'860.- mais en diminution de CHF 21'420.- par rapport à 2015. La facture sociale explique pour près de 84 % les coûts de ce dicastère. A ce jour, aucune information n'est disponible s'agissant des tendances pour 2017.

### Page 81 Association garderie de Romanel-sur-lausanne

La participation de la commune est conforme au budget et quasi au même niveau que l'an dernier.

Comme vous le savez la garderie a été reprise par la commune au 1<sup>er</sup> janvier 2017 et l'association liquidée.

## **8 Services industriels (p. 84 à 89)**

Remarque générale

Nous constatons un excédent de recettes de CHF 190'800.- pour un budget de + CHF 143'900.-.

### **81 Service des eaux**

#### Page 85 compte 810.3144 Entretien des canalisations

Ces charges concernent des travaux effectués avant la cession du réseau à la société Eauservice.

### **82 Service électrique**

Le revenu net du Service électrique s'élève à CHF 191'000.- contre respectivement un budget de +CHF 144'000.- et un revenu net en 2015 de +CHF 198'000.-.

Nous relevons par ailleurs que la Municipalité continue d'examiner les possibilités de soustraire tout ou partie des activités du service électrique.

\*\*\*

### **Pages vertes, p. 97 à 107**

Aucune remarque particulière

# RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 11/2017

Comptes communaux 2016

---

## **Pages bleues, p.108 à 117**

### Page 114 820.2014.47 Remplacement sous-stations

Les dépenses totales se montent à CHF 249'600.- alors que le crédit voté était de CHF 232'000.-. Cela est dû à une panne qui a nécessité une intervention dans l'urgence et dont les coûts étaient imprévisibles.

### Page 116 420.2006.05 Crédit d'étude révision PPA Romanel

Les dépenses totales se montent à CHF 286'800.- alors que le crédit voté était de CHF 205'000.-. Ce crédit avait effectivement été dépassé déjà avant 2016 et aurait dû faire l'objet d'une demande de crédit supplémentaire. La Municipalité étudie la nécessité de le faire à postériori.

### Page 116 420.2011.64 Crédit d'étude élaboration PDL chantier 1 SDNL

Les dépenses totales se montent à CHF 127'500.- alors que le crédit voté était de CHF 120'000.-. Des réflexions sont en cours sur la suite à donner à ce sujet.

# RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 11/2017

Comptes communaux 2016

---

En conclusion la Commission des finances, à l'unanimité de ses membres, vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux de bien vouloir voter les conclusions suivantes:

Le Conseil communal de Romanel-sur-Lausanne

- vu le préavis municipal n° 11-2017 adopté en séance du 24 avril 2017,
- oui le rapport de la Commission des finances,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

## DECIDE

1. d'approuver les comptes communaux 2016 tels que présentés,
2. d'en donner décharge à la Municipalité.

Le Président-rapporteur:

Romanel-sur-Lausanne, le 31 mai 2017

  
Philippe Muggli

Les autres membres

  
Simon Lob

  
Ornella Morier

  
Philippe Noël

  
Philippe Urner